

Agir concrètement pour les personnes handicapées et leurs proches

Dans le cadre de leur campagne de sensibilisation en vue des élections générales québécoises de 2026, l'AQRI PH et ses membres interpellent les partis politiques afin qu'ils prennent des engagements concrets pour améliorer durablement les conditions de vie des personnes handicapées et de leurs proches, notamment autour de 10 revendications.

À PROPOS

Depuis plus de 30 ans, l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRI PH) agit comme porte-voix collectif en favorisant la concertation entre ses membres et en collaborant avec les ministères, organismes publics et instances décisionnelles, afin de défendre les droits et promouvoir l'inclusion des personnes handicapées et de leurs proches à travers le Québec.

L'AQRI PH
rassemble

18 regroupements régionaux

plus de 500 organismes locaux
à travers le Québec.

Dans une approche fondée sur le droit à l'égalité, l'AQRI PH favorise la participation pleine et entière des personnes handicapées à la société québécoise.

UNE RÉALITÉ QUI TOUCHE TOUT LE MONDE

- 1,4 M de personnes de 15 ans ou plus vivent avec une incapacité au Québec.
- Plus de 40 000 enfants handicapés de 14 ans et moins.
- À cela s'ajoutent les familles et les nombreux proches aidants qui soutiennent ces personnes.

Problématiques	Enjeux	Revendications	Effets escomptés
Compensation des coûts supplémentaires liés aux incapacités La réponse aux besoins des personnes handicapées sans égard au revenu est constamment remise en question et récemment dans le cadre des travaux du MSSS sur la politique de Soutien à domicile Plusieurs personnes handicapées et leurs proches doivent assumer des coûts pour leurs services entre autres pour leur Aide à la vie quotidienne et Aide à la vie domestique	S'assurer de la pérennité du principe de compensation des incapacités adopté par le Conseil des ministres en 1988	Intégrer le principe de compensation des incapacités dans la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées afin d'assurer sa pérennité	Ne pas assumer de coûts supplémentaires en raison de ses incapacités par la personne ou la famille Avoir une égalité économique en n'étant pas financièrement désavantagé en raison d'une incapacité Avoir une harmonisation avec les services de santé universels et gratuits garantis par la Loi canadienne sur la santé
Données sur les personnes handicapées Il y a un manque de données probantes et suffisantes sur la situation des personnes handicapées et de leurs proches. Depuis de nombreuses années, le manque est dénoncé par plusieurs, dont le Protecteur du citoyen, le Vérificateur général du Québec...	Il y a une nécessité d'avoir des données probantes pour mieux planifier et organiser les services afin de répondre aux besoins	Créer un observatoire du handicap dont le mandat serait en partie d'obtenir des données	Obtenir une meilleure connaissance de la situation des personnes handicapées Être mieux outillé pour planifier les services Avoir une réponse aux besoins des personnes handicapées
Accessibilité L'accessibilité universelle pour les personnes handicapées n'est pas assurée	Notre société doit être inclusive avec des programmes, des services et des lieux qui tiennent compte de la réalité des personnes handicapées	Doter le Québec d'une loi contraignante sur l'accessibilité semblable à la Loi canadienne sur l'accessibilité ou à la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario	Les lieux, les programmes et les services seront davantage universellement accessibles

Problématiques	Enjeux			Revendications	Effets escomptés
Rattachement de l'OPHQ L'OPHQ relève d'un ministre sectoriel (services sociaux) et a plus de difficultés à intervenir dans les autres secteurs (Transport, éducation...) Il y a un manque d'indépendance de l'Office Il n'y a pas de transversalité	Il est essentiel que l'OPHQ relève d'un ministre ou d'une structure qui peut intervenir dans tous les secteurs			Rattacher l'OPHQ au ministère du Conseil exécutif	Améliorer la cohérence dans l'intervention gouvernementale à l'endroit des personnes handicapées Avoir un ministre responsable mandaté par le Conseil exécutif qui peut intervenir auprès de tous les ministères
Programme de revenu de base Les personnes handicapées qui ont des contraintes sévères demeurent dans des situations financières précaires pendant 66 mois au moins Les délais d'accès au PRB maintiennent les personnes dans un état de pauvreté prolongée qui dure de longues années	Il faut diminuer le nombre de personnes handicapées qui sont maintenues longtemps en état de pauvreté			Rendre admissibles au PRB les personnes handicapées qui ont des contraintes sévères à l'emploi pendant au moins 30 mois au cours des 36 précédents	Il y aura une plus grande équité entre les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi Les personnes vont améliorer leur situation financière plus rapidement et vont pouvoir sortir de la pauvreté
Soutien à domicile Il y a une mauvaise planification des services en l'absence de données probantes suffisantes D'autant que le programme a été jumelé avec celui des personnes âgées, mais les objectifs sont différents Les personnes handicapées qui utilisent les services sont en quête d'autonomie alors que les personnes âgées sont en perte d'autonomie	Être capable de planifier une réponse adéquate des besoins des personnes handicapées en matière d'aide à domicile			Évaluer le taux de satisfaction des besoins des personnes handicapées avec un outil adapté à leur condition Investir dans les services pour répondre aux besoins essentiels Création d'un programme spécifique aux personnes handicapées	Les besoins des personnes vont être évalués adéquatement dans un programme spécifique Il y aura une pleine réponse aux besoins de base des personnes handicapées en soutien à domicile La qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées vont être améliorées
Soutien aux familles Lors de l'évaluation des besoins, on détermine un nombre d'heures services avec des taux de 1991 de sorte que les familles n'ont pas les sommes nécessaires pour payer le nombre d'heures de services reconnus et nécessaires	Il faut répondre aux besoins de répit, gardiennage et dépannage des familles afin d'éviter l'épuisement des proches et surtout d'éviter le placement des personnes en ressources d'hébergement			Actualiser les taux de 1991 à la réalité d'aujourd'hui et assurer leur indexation annuelle Répondre aux besoins des familles en matière de répit, gardiennage et dépannage	On va éviter l'épuisement des proches On va aussi éviter l'institutionnalisation ou l'hébergement des personnes handicapées
Services socioprofessionnels L'offre de services socioprofessionnels est insuffisante, sous-financée et inégalement déployée Il y a un manque d'accès à des parcours diversifiés et porteurs de participation sociale pour les personnes handicapées L'inactivité de ces personnes privées de services adéquats conduit à des pertes d'acquis et à l'isolement des personnes Certains proches doivent quitter leur emploi pour s'occuper de la personne le jour faute de service en réponse aux besoins	Il faut répondre aux besoins des personnes en matière de services socioprofessionnels avec une offre de service suffisante et déployée dans toutes les régions			Accroître le financement des services afin de répondre à l'ensemble de la demande (nombre de places et nombre d'heures de service suffisant) et assurer une qualité de services adéquate.	Répondre aux besoins des personnes en matière d'activités socioprofessionnelles Améliorer la participation sociale des personnes handicapées surtout celles plus éloignées du marché régulier de l'emploi Éviter que des proches quittent leur emploi et que le revenu des familles soit affecté
Transport Il n'y a pas suffisamment de services de transport adapté ou accessible et les horaires ne répondent pas aux besoins des personnes	Il y a une nécessité d'avoir du transport adapté ou accessible pour faciliter la participation sociale des personnes handicapées			Bonifier le programme de subvention au transport adapté afin de répondre aux besoins des personnes handicapées et investir dans les infrastructures pour rendre plus accessible le transport collectif régulier	Les personnes handicapées vont assumer leurs rôles sociaux en pouvant aller étudier, travailler, se divertir, etc. Les iniquités entre les régions dans la desserte en transport vont être éliminées
Logement Faute de logements accessibles, des personnes handicapées vivent en CHSLD ou dans des milieux mal adaptés à leur situation ce qui peut même mettre en péril leur sécurité	Il faut augmenter la disponibilité de logements accessibles ou adaptables pour que les personnes handicapées puissent avoir des milieux de vie en réponse à leurs besoins			Augmenter la proportion de logements adaptables et accessibles en améliorant les normes d'accessibilités et d'adaptabilité dans les nouvelles constructions	Les personnes handicapées vont bénéficier de milieux de vie en réponse à leurs besoins et dans un contexte de libre choix L'autonomie et la stabilité résidentielle vont être améliorées pour les personnes handicapées On va pouvoir se doter d'une banque de logements accessibles pour toutes les régions